



Siege Social : 16 rue des Perelles  
14670 Bures-sur-Dives  
Tel : 0231233726  
[lemaure.michel@wanadoo.fr](mailto:lemaure.michel@wanadoo.fr)



Siège Social : 50 rue des Pervenches  
14670 Troarn  
Tel : 0231398955  
[jean-luc.terrioux@wanadoo.fr](mailto:jean-luc.terrioux@wanadoo.fr)

Mairie de Troarn  
14670 Troarn

Monsieur le Maire,

Lors de votre dernier Conseil Municipal du 17/12/2013 vous avez évoqué les prochaines visites de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Calvados les 18 & 22 janvier 2014

Nous pensons qu'il s'agit d'une opportunité à ne pas manquer pour lui rappeler la nécessité de mettre en place la double limitation de vitesse de Basseneville église à l'échangeur de Troarn, au minimum. Cette double limitation de vitesse est de 110 km/h pour les VL et de 80 km/h pour les PL, comme votée lors du Conseil Municipal du 29/11/2011

A ce propos, lors de nos rencontres, Monsieur le Secrétaire Général s'est déclaré ... « plutôt favorable » d'autant plus que ce dispositif ne coûte rien.

Par ailleurs, nous vous rappelons que comme demandé lors du Comité de Suivi, nous sommes toujours en attente des TMJA en provenance de la préfecture (document officiel). Ce TMJA conditionne le démarrage prévisionnel des études acoustiques sur Troarn et Bures sur Dives.

Veuillez recevoir Monsieur le Maire, nos sincères salutations et nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2014

Michel Lemaure, Président SNAD

Jean-Luc Terrioux, Président A13-0dB